

CONSULTATION PUBLIQUE PPU DE L'ÉCOQUARTIER LACHINE-EST

Questions de la commission – Suivi du droit de rectification

Par courriel

Montréal, le 18 mai 2022

À l'attention de la Ville de Montréal
Arrondissement de Lachine

Objet : Consultation publique - PPU Lachine-Est – Suivi du droit de rectification

La commission souhaite obtenir des réponses complémentaires relativement au droit de rectification que vous avez soumis le 12 mai dernier par écrit suite aux séances d'audition des opinions. Dans cette lettre, il est possible de lire l'extrait suivant :

« Lors de l'audition de Mme Christine Lajeunesse, le 11 mai 2022, il fut mentionné que le document du projet de PPU énonce 7 400 logements, mais qu'il omettait un important nombre de logements à construire dans le projet Villanova. Bien qu'il ait été publicisé par un promoteur, ce dernier projet n'a jamais été approuvé par l'arrondissement de Lachine et ne sera jamais construit; c'est pour cette raison qu'il n'est pas mentionné au projet de PPU. Toutefois, le projet Jenkins est présent à l'intérieur des limites du PPU. Il a fait l'objet d'un développement immobilier ayant démarré avant le début de la présente démarche de PPU. Ce projet de la Jenkins, dont la construction sera terminée sous peu, comptera à terme environ 535 logements. Ce nombre n'est en effet pas inclus dans les 7 400 logements prévus au projet de PPU. »

Pouvez-vous différencier les projets VillaNova, Jenkins et la tour dont les travaux sont arrêtés au coin de l'avenue George-V et du boulevard Saint-Joseph (le projet Flora)? Idéalement, la commission aimerait pouvoir visualiser les projets sur une carte.

La commission aimerait surtout être en mesure de différencier les condominiums Flora du projet VillaNova qui semblent être liés. Si le projet VillaNova n'a jamais été approuvé par la municipalité, qu'est-ce qui explique la présence de la tour Flora, bien que les travaux aient été arrêtés?

La présente demande ainsi que vos réponses seront rendues publiques sur la page Web de la consultation. Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir vos réponses dans les délais les plus raisonnables, dans le meilleur des cas le 26 mai 2022.

Merci de votre précieuse collaboration,

Émilie-Jade Bigelow et Joseph Tchinda Kenfo
Analystes